

Conseil d'École de l'ESPE Languedoc-Roussillon

Jeudi 26 janvier 2017

Compte-rendu

La séance est ouverte à 14h15 sous la présidence de Monsieur Chapuisat, en l'absence de Madame Cadopi Présidente du Conseil d'école de l'ESPE_LR.

Présents

Participaient à la réunion les membres suivants :

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.

Monsieur Jean-Michel Ganteau représenté par Monsieur Marc Rosenzweig, Madame Isabelle Lefebvre-Tournier représentée par Madame Louise Nyssen

Collège B : Maîtres de conférences et personnels assimilés.

Madame Louise Nyssen,

Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.

Monsieur Jean-Pierre Martin, Madame Sophie Villecourt,

Collège E : Représentants des autres personnels.

Madame Nicole Muray, Monsieur Christophe Durand représenté par Monsieur Jean-Pierre Martin,

Collège F : Usagers.

Madame Mélissa Salbairoles, Monsieur André Jonathan, Madame Eglantine Trouslard, Monsieur Kevin Llopart, Madame Coralie Crouzet, Madame Anne Mazerolles représentée par Madame Florence Denjean-Daga, Monsieur Florian Monnard,

Personnalité désignée par la Région.

Monsieur Hussein Bourgi représenté par Monsieur Jérôme Chapuisat.

Personnalités désignées par le Recteur.

Madame Elisabeth Audois, Madame Marielle Cadopi représentée par Monsieur Jérôme Chapuisat, Monsieur Jérôme Chapuisat, Madame Maryse Quéré, Monsieur Marc Rosenzweig,

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école de l'ESPE_LR.

Madame Florence Denjean-Daga, Madame Capucine Ruiz représentée par Monsieur André Jonathan,

Personnalités désignées par les établissements partenaires.

Monsieur Patrick Gilli représenté par Madame Louise Nyssen

La Communauté d'Universités et d'Établissements

Monsieur Philippe Prost.

Invités présents à la séance.

Monsieur Patrick Brandebourg, Monsieur Gilles Halbout, Monsieur Christophe Iung, Monsieur Vincent Stanek

Secrétaire de séance.

Louise Nyssen

Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par le directeur de l'ESPE-LR lors du conseil d'école et complété par des remarques des membres du conseil.

Monsieur Chapuisat accueille les nouveaux élus usagers.

Monsieur Chapuisat demande un volontaire pour être secrétaire de séance, Madame Nyssen se porte volontaire.

1- Approbation des procès-verbaux des conseils d'école du 30 juin et du 5 octobre 2016

• **Vote Procès-verbal du 30 juin 2016**

24 votants :

Ne prend pas part au vote : 1, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 23

Le procès-verbal du 30 juin est approuvé à l'unanimité.

• **Vote Procès-verbal du 5 octobre 2016**

Madame Echalié demande qu'on modifie la phrase

«Madame Echalié indique que c'est une UE difficile pour les enseignants de langue qui ont la pression du caractère non compensable de cette UE, alors que certains FSTG n'ont pas le niveau B2 requis pour cette UE.»

En la remplaçant par :

«L'évaluation de cette UE est difficile à assumer pour les enseignants de langue. Ils subissent en effet la pression exercée par les étudiants qui vivent assez mal son caractère non compensable, alors qu'un certain nombre d'entre eux ont de grandes difficultés à atteindre le niveau B2 requis.»

24 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 24

Le procès-verbal du 5 octobre, avec la modification ci-dessus, est approuvé à l'unanimité.

2- Avis sur les modifications des statuts de l'ESPE-LR

• **Vote sur les modifications des statuts de l'ESPE-LR**

24 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 24

Les modifications du statut de l'ESPE-LR sont approuvées à l'unanimité.

3- Information concernant l'organisation du conseil de perfectionnement et avis sur la proposition des personnalités extérieures pouvant y participer

Proposition d'ajouter un représentant de l'UE Tronc Commun du 1^{er} et du 2nd degré

Le COSP a donné un avis favorable à cet ajout.

• Vote sur l'ajout d'un représentant de l'UE de tronc commun du 1^{er} et du 2nd degré

24 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 24

L'ajout de cette ligne est approuvé à l'unanimité.

• Proposition de personnalités extérieures

M. Iung propose 5 personnalités extérieures pour le conseil de perfectionnement : M. Saint Girons (en tant que président), M. Ginestié (Directeur de l'ESPE de Marseille), M Sorbes (Inspecteur Général de l'Education Nationale), M. Tricot (Professeur à l'ESPE de Toulouse), Mme Vergniole (Directrice de l'ESPE de Toulouse)

Monsieur Chapuisat demande si quelqu'un souhaiterait un vote à bulletin secret, les membres du conseil ne le souhaitent pas.

• Vote sur la proposition des personnalités extérieures

24 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 24

La proposition des personnalités extérieures est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Prost demande s'il y a une réciprocité, c'est-à-dire le choix de personnalités extérieures de l'académie de Montpellier dans les conseils de perfectionnement des ESPE des autres académies, Monsieur Iung répond que l'ESPE de l'académie de Montpellier est précurseur, en ce sens qu'aucun conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place dans ce cadre dans les deux académies voisines.

Monsieur Iung ajoute qu'il faudrait trouver une date qui conviendrait à ces personnes, ce sera sûrement un mercredi du mois de mai car dans ce conseil, il y a des étudiants.

Ce conseil pour la première séance va s'articuler de la façon suivante :

- Le matin, présentation des mentions 1^{er} degré, 2nd degré, Encadrement Educatif et « Pratiques et Ingénierie de la Formation », ainsi que de la commission recherche, par la direction de l'ESPE,
- L'après-midi, discussions, échanges avec les membres du conseil, qui permettront d'avoir une vision globale des différentes mentions.

4- Présentation de la synthèse de l'analyse des évaluations des formations par les étudiants

Monsieur Iung fait un résumé de l'analyse des résultats de l'enquête qualité des formations 2016 auprès des FSTG (voir diaporama).

Madame Denjean-Daga indique qu'il aurait été intéressant d'avoir une distinction entre le 1^{er} et 2nd degré. Monsieur Iung répond que cette distinction a été faite.

Madame Quéré dit qu'elle est frappée par le fait que la moyenne d'âge des étudiants est élevée.

Monsieur Rosenzweig dit que notre académie a la moyenne d'âge la plus élevée, et qu'il aurait été intéressant d'avoir un comparatif avec les autres ESPE.

Monsieur Iung indique que la semaine de rentrée est mal perçue par les FSTG.

Monsieur André demande si cette semaine de pré-rentrée, qui n'est pas rémunérée, fait partie du cadre de la formation, et si elle a un caractère obligatoire.

Monsieur Stanek répond qu'elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée, dans l'intérêt des fonctionnaires-stagiaires.

Monsieur Llopart souligne qu'il n'existe pas d'autres corps de métiers où l'on rencontre une telle situation. Madame Trouslard propose d'organiser une journée de formation le 1^{er} septembre, mais Madame Auboïs répond qu'il est compliqué de le faire le jour de la rentrée, car il y a les élèves.

Monsieur André souligne que cette semaine est utile, et cela n'est pas remis en cause, mais il est problématique qu'elle s'organise alors que les FSTG ne sont pas encore en poste.

Monsieur Iung ajoute que les enseignants de l'ESPE aussi doivent se libérer et il salue leur investissement.

Monsieur Martin demande quels sont les problèmes rencontrés par les fonctionnaires stagiaires du premier degré avec les titulaires des classes. Madame Villecourt répond que les FSTG ne sont pas forcément bien accueillis car :

- à cause des stagiaires, les titulaires n'ont pas le choix de leurs jours de leur temps partiel.
- les titulaires ont peur que les stagiaires ne fassent pas les choses correctement, et par conséquent ne leur laissent pas de marge de manœuvre.

Madame Trouslard demande d'ouvrir cette enquête aux titulaires des classes.

Monsieur Martin dit que les choses sont de mieux en mieux perçues, car les FSTG s'impliquent dans les écoles, apportent des idées ... Il ne s'agit pas de valeurs statistiques mais d'un ressenti.

- Cadre de fonctionnement des formations

Monsieur Iung rappelle que le cadre de fonctionnement des formations avait été voté à une réserve près sur les autorisations d'absence et les problèmes de formulation relatifs à ce point. Les services juridiques du rectorat ont validé le cadre de fonctionnement des formations.

Madame Denjean-Daga indique que la question a été posée au CPA et qu'à ce jour il n'y a pas de réponse, il conviendrait d'avoir une réponse écrite du service juridique.

- TSR –Mémoire

Monsieur Llopart dit que pour rendre le mémoire plus intéressant, il convient de moins l'axer sur la partie recherche et l'orienter plus vers le côté professionnel.

Monsieur Iung répond que ce mémoire est réalisé dans le cadre d'un master : il y a donc nécessairement un adossement à la recherche.

Monsieur Rosenzweig ajoute que l'axe recherche est dans les exigences et dans les attendus du mémoire. Il convient de placer la recherche dans la formation.

Madame Salbairoles indique qu'en Master 2, la difficulté pour préparer le mémoire est le manque de temps. Il paraît opportun de poser les moments de recherche pendant les heures de cours.

Madame Nyssen reconnaît que la charge de travail est très importante, mais dit que le fait d'apprendre cette démarche de recherche est utile tout au long de la carrière de professeur, car c'est un outil pour trouver des réponses aux questions qui ne manqueront pas de se poser. Monsieur Rosenzweig appuie Madame Nyssen en disant que c'est un pari sur l'avenir, cela tend à lutter contre la dissociation entre le monde enseignant et le monde de la recherche.

Madame Denjean-Daga dit que les collègues en poste seraient heureux de pouvoir avoir un lien avec la recherche, notamment à travers la palette du PAF.

Madame Villecourt dit qu'il serait intéressant de croiser cette enquête avec le point de vue de l'employeur, notamment à travers l'outil Astuce, pour voir quelle formation conviendrait au fonctionnaire stagiaire une fois titulaire.

Monsieur André dit que l'ENT mériterait d'être amélioré, appuyé par Madame Salbairoules qui ajoute que jusqu'à maintenant les plannings ne sont pas mis sur l'ENT. Madame Muray répond que c'est un produit « maison » qui date de la période IUFM.

5- Présentation des travaux de la commission recherche : projet et financement

Monsieur Iung présente les travaux de la commission recherche (voir diaporama) et salue le travail de Madame Munier

6- Questions diverses

- Informations : les nouvelles modalités de recrutement en master

Madame Nyssen présente les nouvelles modalités de recrutement en master (voir diaporama).

Initialement le ministère avait demandé aux universités de déposer les informations concernant les masters MEEF avec leur offre de formation, mais maintenant il demande que cela soit la COMUE qui centralise l'information concernant les masters MEEF. Même s'il n'est pas d'accord avec cette nouvelle formule, Monsieur Iung demande aux universités d'envoyer ces informations à Madame Nyssen.

- Questions diverses

Madame Trouslard indique qu'il conviendrait d'avoir un temps institutionnalisé dans la maquette pour pouvoir rencontrer les autres élèves. Monsieur Iung répond qu'il est difficile de le mettre sur la maquette, mais que ce sujet sera traité au bureau de l'ESPE.

Madame Trouslard ajoute qu'il existe d'autres modèles de responsabilité des PES (comme l'ESPE de Limoges qui teste ce modèle) : ¼ de temps en stage filé, complété par deux stages massés. Il y aurait 2 visites sur un stage filaire et une visite sur un stage massé. Le fait d'avoir 3 stages permettrait de voir 3 cycles.

Monsieur Iung indique qu'une telle proposition a été faite au rectorat dès la première année de mise en place mais que le rectorat a considéré que cette mise en stage était trop coûteuse et difficile à mettre en oeuvre. Monsieur Iung ajoute qu'en 2014 toutes les ESPE avaient le même type de modèle que l'ESPE-LR, sauf les ESPE de Guyane et de Guadeloupe. Il demandera au réseau des ESPE un état des lieux actualisé. Madame Trouslard dit qu'il serait intéressant d'aborder ce point dans l'enquête.

Madame Villecourt souligne que différentes modalités de mises en stage des PE ont été testées, chacune présente des avantages et des inconvénients.

La séance se termine à 16h45

Présentation du Conseil d'Ecole de l'ESPE-LR

26 janvier 2016

Approbation des PV

Modification des statuts

Proposition de modifications des statuts

Pourquoi ces modifications ?

- Changer le nom de la région
- Corriger des oublis :
 - Invitation des présidents d'université et du président de la COMUE dans les deux conseils
 - Présence du président de la COMUE dans le comité de suivi
- Préciser le mode de désignation des jurys suite au cadre de fonctionnement des formations des masters MEEF

Proposition des personnalités extérieures au conseil de perfectionnement

Janvier 2017

Proposition de personnalités extérieures

Composition:

Personnalités extérieures : au moins 4 personnes extérieures n'étant ni personnels de l'une des universités partenaires ni personnels de l'Éducation Nationale affectés dans l'académie de Montpellier. Le président de ce conseil est l'une de ces personnalités extérieures. Le président aura la responsabilité de rédiger un compte rendu du conseil de perfectionnement.

Personnels universitaires

les responsables d'Unités de Formation concernées par les mentions. Ils sont membres de droit et peuvent se faire représenter ;

les responsables des mentions de master concernés. Pour la mention MEEF « Pratique et Ingénierie de la formations », les responsables de parcours seront membres du conseil de perfectionnement de la mention également ;

les directeurs des études de chaque site pour la mention 1^{er} degré ;

un représentant des universités partenaires qui ne sont pas déjà représentées par un des responsables d'unités de formation ou de mention.

- **Proposition d'un ajout**

Un représentant de l'UE de tronc commun du 1^{er} degré et du 2nd degré

Composition:

Personnels du rectorat

le délégué académique à la formation ;

le délégué académique à la pédagogie ;

le ou les doyens de l'inspection concernés par les mentions ;

Pour le 1^{er} degré :

un DASEN proposé par le recteur ;

2 PEMF proposés par l'unité de formation « Premier Degré » ;

les enseignants du 1^{er} degré membre du conseil d'École ou du COSP.

Pour le 2nd degré :

2 PFA proposés par le bureau de l'ESPE ;

les enseignants et personnels de direction membre du conseil d'École ou du COSP.

Représentants étudiants :

6 élus titulaires des étudiants du conseil d'École ;

3 anciens étudiants de l'ESPE LR, si possibles des élus, proposés par le bureau de l'ESPE.

Proposition de personnalités extérieures

Président : M. Bernard Saint Girons, ancien recteur, ancien directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche, membre du conseil d'orientation stratégique du réseau des ESPE.

Membres

Jacques Ginestié, Professeur d'université, directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille

Xavier Sorbe, Inspecteur général

André Tricot, Professeur d'université

Christine Vergnolle, Professeur d'université, directrice de l'ESPE de Toulouse

Résumé de l'analyse des résultats de l'enquête qualité des formations 2016 auprès des FSTG

Leçons à tirer de la mise en place en 2016 :

- **Le très bon taux de réponse à cette enquête (supérieur à 70%) résulte de :**
 - La diffusion de l'information par l'envoi d'un courriel aux étudiants et par le site web de l'ESPE
 - La réalisation d'une affiche informant du lancement de cette enquête
 - La forte mobilisation des élus étudiants et délégués qui ont aidé à la diffusion de l'information et à la mobilisation des étudiants.
 - L'utilisation des courriels personnels des étudiants et de réseaux sociaux (site facebook de promotion, ...). On a constaté que l'utilisation de **la** messagerie institutionnelle des étudiants est parfois peu efficace, mais **ils** réagissent très rapidement à des sollicitations lorsque le moyen de communication est bien adapté.

- Il est important que l'enquête soit close assez tôt pour nous laisser le temps d'organiser, au niveau des parcours et au niveau de la direction de l'ESPE, des échanges avec les étudiants avant leur départ de l'académie.

- Le calendrier 2017 pourra être légèrement avancé du fait du positionnement des vacances de printemps, de telle sorte que **les équipes pédagogiques puissent procéder à l'analyse des résultats avant la fin juin et ainsi échanger avec les étudiants..**

- Une enquête ciblant les FSTG de l'an dernier, en poste cette année, sera importante à réaliser afin de voir l'évolution du jugement après une année d'exercice du métier.

Représentativité de l'échantillon des répondants

1^{er} degré : 61% de répondants, 54% après 100 questions, 51% après 200 questions ou 300 questions.

2nd degré : **71% de répondants**, 60% après 100 questions, 54% après 200 questions ou 300 questions.

Conclusion : belle participation malgré la longueur du questionnaire ce qui manifeste de l'intérêt porté par les étudiants à cette enquête.

1^{er} degré :

- 71% des répondants sont titulaires d'un M1 MEEF (en réalité 70% de la population entière)
- 25% des répondants sont titulaires également d'un M2 MEEF (en réalité 24 % de la population entière)

2nd degré :

- 62% des répondants sont titulaires d'un M1 MEEF (en réalité 63% de la population entière)
- 20% des répondants sont titulaires également d'un M2 MEEF (en réalité 21 % de la population entière)

Conclusions : Echantillon parfaitement représentatif.

Profil des lauréats

Quelles sont les principales caractéristiques des lauréats?

- 10% d'hommes dans le 1^{er} degré et 40% dans le 2nd degré.
- L'âge moyen des lauréats est de 29,5 ans dans le 1^{er} degré et 28,5 ans dans le 2nd degré.
- 92% des lauréats sont issus des concours externes.
- 5% des FSTG sont en renouvellement.

Quelle est leur formation initiale et leur expérience professionnelle ?

- **10% des lauréats ont suivi une UE de préprofessionalisation en L2 et 25% en L3.** Ils jugent très majoritairement ces UE utiles **pour se préparer tant au concours qu'au master MEEF et donc pour confirmer leur choix de s'engager dans cette voie.** C'est un point à suivre dans les années qui viennent puisque maintenant toutes les licences pouvant conduire à un concours de recrutement proposent une UE de pré-professionnalisation en licence.
- **2/3 environ des lauréats sont titulaires d'un M1 MEEF et un petit quart est également titulaire d'un M2 MEEF.** Par conséquent, un tiers des étudiants n'a pas suivi de formation au métier d'enseignant, certains le découvrent le jour de la rentrée en tant que fonctionnaire stagiaires (d'autres n'ont pas reçu de formation mais ont pu être contractuel auparavant).
- **La moitié des titulaires d'un M2 MEEF l'ont obtenu dans une autre ESPE**
- **30% des lauréats se déclarent en reconversion** (plus dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré)
- **28% ont une expérience de contractuel** (1/5 dans le 1^{er} degré et 1/3 dans le 2nd degré)

La population des lauréats est très diverse, leur expérience du métier d'enseignant est très variée (parfois nulle, certains ont été contractuels sans avoir été formés, d'autres ont suivi des UE de préprofessionalisation en licence puis un master MEEF), près de 30% se déclarent en reconversion, autant ont fait un master purement disciplinaire.

Conclusions sur l'année de M1 MEEF

Le Stage

- Satisfaction **quasi unanime** des étudiants quant à l'accueil dans l'établissement et l'accompagnement par le tuteur.
- Le stage est un élément apprécié et important pour les étudiants. Certains le souhaiteraient plus long.
- Son positionnement dans l'année est jugé positivement ainsi que son organisation et son apport pour le concours. Ce dernier point devrait encore évoluer car les concours ont un caractère de plus en plus professionnel.
- L'apport du stage de M1 pour le stage en responsabilité est reconnu mais pas unanimement. **Ce point reste à approfondir.**
- Le stage prend majoritairement en compte le caractère pluridisciplinaire de certains parcours mais cela pourrait encore progresser.
- L'articulation du stage avec les UE de didactique est bien identifiée, en particulier dans le 2nd degré. L'articulation du stage avec l'UE de tronc commun devrait évoluer à l'avenir du fait du renforcement de son contenu avec le stage.
- **Les étudiants considèrent majoritairement qu'ils enseignent peu. Il faudrait que le volet « pratique accompagnée » soit renforcé et mieux estimé par la prochaine enquête.**

Conclusions sur l'année de M1 MEEF

Considérations plus générales sur l'année de M1 MEEF

- L'année de M1 MEEF prépare bien au concours
- Son coté professionnalisant n'est pas majoritairement perçu par les étudiants
- Sa complémentarité avec le M2 MEEF est perçue mais pas son articulation avec le M2 MEEF. **La présence du concours en M1 MEEF (élément central pour l'étudiant) et le stage en responsabilité en M2 MEEF (élément central pour le FSTG) expliquent que les étudiants ne perçoivent pas cette articulation.**

Conclusions sur le M2 MEEF ou le DU « Parcours Adaptés »

La semaine de Pré-rentrée

- Appréciation mitigée... les FSTG attendent une formation pour leur rentrée, ils la trouvent partiellement mais noyée dans une semaine remplie de problèmes administratifs (inscriptions, parcours adaptés, niveau de classe qu'ils vont avoir)
- Ils considèrent qu'ils subissent trop de pression dès cette semaine : on leur annonce une année très difficile,... mais ils apprécient de rencontrer leurs inspecteurs et leurs enseignants.
- **Afin d'améliorer ce point :**
 - Dans le 1^{er} degré, des réunions d'informations ont été organisées dès l'affectation des FSTG début juillet.
 - Dans le 2nd degré, les affectations étant plus tardives (vers le 14 juillet) et les lauréats n'étant pas majoritairement originaires de notre académie, les FSTG ont été invités à prendre connaissance sur le site web de toutes les informations relatives à la formation au cours de l'année de titularisation et à éventuellement poser des questions par courriel. Le site ayant été très fréquenté, on peut penser que ce dispositif a été utile.

Il conviendra de voir cette année si le ressenti sur la semaine de pré-rentrée progresse positivement suite à ces dispositifs

L'alternance

- L'alternance est perçue comme plus équilibrée dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré. Ce point doit faire l'objet d'un suivi dans les **prochaines** évaluations.
- L'année de M2 est très lourde tant en ce qui concerne l'exercice du métier (stage) que la formation qui l'accompagne. Les FSTG semblent mieux supporter le poids du stage que celui de la formation qu'ils qualifient de «trop lourde».
- Le temps de présence en formation est perçu comme trop important en particulier par les agrégés et les certifiés. On a même une proportion de 30% d'étudiants qui trouvent que le nombre d'heures en responsabilité est faible ou trop faible.
- **Les FSTG en fin de cursus de formation supportent mieux la masse de travail liée à leurs heures en responsabilité que celle attachée à leur formation.**
- La répartition du travail est considérée comme mal équilibrée : en effet la période janvier-février semble moins chargée que les autres, en particulier la fin de l'année civile et de l'année universitaire. Il faudrait par conséquent que le travail scientifique (mémoire ou TSR) soit travaillé de façon active par les étudiants en début d'année civile, et ceci dès le retour de l'évaluation liée au mémoire début janvier.
- La charge de travail lié aux travaux à rendre est considérée comme très lourde. On suivra particulièrement l'évolution de la réponse à cette question dans la prochaine enquête.

Organisation du stage en alternance :

- Perception très positive de l'organisation du stage. Dans le 1^{er} degré, la responsabilité d'une classe à mi-temps est clairement préférée à la responsabilité de deux classes à quart temps.
- L'accueil en école ou établissement par le tuteur, chef d'établissement ou directeur d'École et les collègues est jugé très positivement. Néanmoins, dans le 1^{er} degré, 20% des FSTG affirment rencontrer des problèmes avec le titulaire de la classe ... sachant que ce n'est pas obligatoirement le titulaire qui est responsable de cette situation. Il est important que ce pourcentage baisse à l'avenir. La charte de fonctionnement de la formation des masters MEEF propose le dispositif qui doit permettre de repérer une difficulté de collaboration entre le titulaire de la classe et le FSTG.
- La participation aux réunions dans l'établissement ou l'école ayant lieu pendant les heures de formation pose problème. Le cadre de fonctionnement des formations des masters MEEF donne au responsable du parcours (dans le second degré) ou au directeur des études (dans le premier degré) la possibilité d'autoriser ou pas un FSTG à assister à une réunion en établissement pendant les heures de cours de façon exceptionnelle. Ainsi, le FSTG n'aura pas à choisir entre la formation et ces réunions, la décision sera prise par le responsable pédagogique.

Tutorat mixte :

- L'accompagnement du FSTG par le tuteur métier est très bien perçu ainsi que celui du tuteur ESPE lorsqu'il a été bien identifié. L'année 2015/2016 a été la première année pendant laquelle un tuteur ESPE était officiellement désigné. Manifestement, cette notion de tuteur ESPE n'a pas été pleinement mise en place ou comprise. Ces chiffres devraient évoluer l'an prochain et ceci d'autant plus que la mise en place du logiciel Astuce va permettre de renforcer l'identification du tuteur ESPE.
- Quant à la collaboration entre tuteurs, une majorité de FSTG la considère comme satisfaisante. La généralisation des rencontres entre tuteurs pendant l'année devrait faire augmenter ce sentiment de collaboration entre tuteurs.
- Les FSTG manifestent un grand intérêt pour l'observation de la classe d'un maître formateur dans le 1^{er} degré de même que les FSTG jugent très positivement le fait d'aller observer la classe de leur tuteur métier.

La visite formative :

- Quelques mois après sa réalisation, la visite formative ainsi le travail qui y est lié sont très favorablement perçus par les FSTG. C'est évidemment un point très important.

Le DASC « Dispositif d'Aide, de Soutien et de Conseil »

- L'enquête 2016 révèle une méconnaissance du DASC dans le 2nd degré. L'enquête 2017 nous dira si l'information a été mieux diffusée. Le dispositif est décrit dans le document distribué aux fonctionnaires stagiaires en début d'année. Lorsqu'il est connu, il est très clairement perçu comme un dispositif d'aide non seulement dans le 2nd degré, mais aussi dans le 1^{er} degré, ce qui n'était pas le cas dans le passé. C'est donc une évolution positive.
- Il permet à la moitié des étudiants en bénéficiant de surmonter leurs problèmes. C'est par conséquent un dispositif important dans le cadre de la formation des FSTG.

La formation prépare-t-elle à la prise en main d'une classe? À assumer la responsabilité de CPE? À la prise en main d'un CDI:

- A la question demandant si la formation préparait suffisamment prise en main de la classe, la réponse est plutôt négative à 60% dans le 1^{er} degré et plutôt positive dans le 2nd degré.
- A la question de l'apport de la formation pour la gestion de groupe, la réponse est négative à 70% dans le 1^{er} degré et à 60% dans le 2nd degré.
- En ce qui concerne la préparation du cours, elle est jugée plutôt favorablement dans le 2nd degré (65%) et plutôt négativement dans le 1^{er} degré (55%).
- En ce qui concerne la maîtrise de la discipline, l'apport de la formation est jugé favorable à plus de 60%.
- Pour les CPE et les professeurs documentalistes, la formation est jugée comme préparant la prise en main d'un CDI et à assumer les responsabilités de CPE.
- Ces résultats nécessitent un suivi et ce point doit faire l'objet d'une discussion au sein des équilibres plurielles.

Une année globalement satisfaisante? enrichissante? utile pour l'avenir?

- Sur de nombreux points, la perception la moins positive vient des professeurs des écoles, des certifiés et des agrégés tandis que la perception de cette année est plus positive pour les stagiaires CPE, CAPET et CAPLP. Un point à suivre.
- A la question « l'année est-elle globalement satisfaisante? », la réponse est équilibrée dans le 2nd degré, un peu moins positive dans le 1^{er} degré. **Quand** on interroge les FSTG sur le « caractère enrichissant » des deux semestres, majoritairement, les semestres sont jugés enrichissants. On constate, dans le 1^{er} degré, des réponses un peu moins favorables **en ce qui concerne le 2nd semestre que le 1^{er}**. Un point à suivre.
- L'année est considérée comme utile par une très large majorité de FSTG (plus que 80%) ce qui est un résultat très satisfaisant. Cette année est vécue comme beaucoup trop lourde mais pourtant utile pour l'avenir. Il sera intéressant de voir comment évolue ce sentiment parmi les anciens fonctionnaires stagiaires maintenant en poste à plein temps.
- A plus de 70%, les FSTG reconnaissent que l'apport de la formation leur sera utile pour leur carrière.

- Exceptés les enseignements liés au mémoire (et non pas la réalisation du mémoire, qui est jugée utile pour le reste de la carrière) et dans une moindre mesure le tronc commun du 2nd degré, toutes les facettes de la formation sont jugées propices au développement des compétences professionnelles.
- L'apport du stage est à nouveau plébiscité. Le stage apporte beaucoup.
- L'apport des enseignements de didactique et plus généralement des enseignements liés aux disciplines est jugé plutôt positivement. Néanmoins, dans quelques parcours, il est souhaité que l'enseignement disciplinaire soit plus ancré dans l'exercice du métier.
- La production du mémoire et du TSR est considérée comme demandant beaucoup de travail. Néanmoins, les FSTG répondent à près de 70% que ce travail leur a apporté un regard réflexif sur leur pratique et à près de 80% qu'ils pourront réinvestir ce travail dans leur pratique. Cette conclusion est très positive et montre toute l'importance qu'il y a à mettre en avant le travail réalisé dans les mémoires.

- Les FSTG considèrent être soutenus par les formateurs pour développer leur pratique professionnelle mais aussi pour mettre en pratique la formation universitaire dans le cadre du stage. Ce dernier point est davantage perçu pour les enseignements de didactique ou liés à la discipline (70%) que dans les enseignements de tronc commun (50%). De ce point de vue, l'évaluation est positive même si elle peut encore progresser.
- Les enseignements disciplinaire et didactique sont majoritairement jugés complémentaires, mais l'articulation entre les deux peut être améliorée. De même les enseignements liés à la discipline sont jugés complémentaires des enseignements de tronc commun mais l'articulation peut être améliorée. Deux points à suivre lors des prochaines évaluations. Une communication accrue au sein des équipes pédagogiques peut aider à renforcer l'articulation entre les enseignements.
- La moitié des étudiants juge que la nature des épreuves est en lien avec la pratique professionnelle. Ce point doit être approfondi au niveau de chaque parcours.

Lacune pour les non titulaires d'un M1 MEEF

- **Un tiers des étudiants n'ayant pas suivi la formation MEEF reconnaît avoir des lacunes dans le domaine de la didactique et du tronc commun.** Cela conduit à reprendre des points vus en M1 MEEF, ce qui est évidemment peu satisfaisant pour ceux qui ont déjà suivi le M1 MEEF.

Redondance dans la formation pour les titulaires d'un M2

- Les titulaires d'un master MEEF considèrent majoritairement qu'il y a des redondances dans la formation proposée, ce sentiment est plus marqué dans le 1^{er} degré. Pour prendre en compte ce résultat, le TSR à réaliser par ces titulaires d'un master MEEF a changé de nature cette année (travail collaboratif) et se distingue totalement d'un mémoire.
- A l'avenir, nous allons avoir, en particulier dans le 1^{er} degré, une proportion plus importante de FSTG redoublant le M2 MEEF (car non lauréat auparavant) n'ayant suivi que très superficiellement toute une partie de la formation la première année.

Enseignement « Recherche » et réalisation d'un mémoire ou TSR

- Les FSTG ont répondu au moment où ils finalisaient le mémoire ou le TSR ou préparaient leur présentation orale. Ce n'est donc pas un moment particulièrement favorable.
- Les thèmes des mémoires ou TSR sont majoritairement liés à la didactique dans le 2nd degré tandis qu'ils sont plus équilibrés avec des thèmes transversaux dans le 1^{er} degré. Cela conduit à 60% de mémoires liés à la didactique et 40% au transversal en moyenne dans le 1^{er} et le 2nd degré.
- Les enseignements liés à la recherche en M1, lorsqu'ils existent, sont jugés majoritairement comme n'aidant pas beaucoup à la réalisation du mémoire ou du TSR, en particulier dans le 1^{er} degré. La mobilité des étudiants, liée à la réussite au concours, entre la 1^{ière} et la 2^{nde} année de master rend plus difficile une continuité du travail.
- A plus de 90%, le mémoire ou TSR s'appuie sur des éléments de pratique professionnelle.
- L'aide apportée par les enseignements liés à la recherche n'est reconnue que par la moitié des étudiants. Afin d'éliminer toute redondance pour les étudiants déjà titulaires d'un M2 MEEF, il a été mis en place cette année deux types de Travaux Scientifiques Réflexifs : l'un d'entre eux dénommé collaboratif est réservé aux titulaires d'un M2 MEEF de telle sorte que le travail demandé ainsi que la production attendue ne devrait pas être jugée redondante par rapport au travail demandé l'année précédente.

- Les fonctionnaires stagiaires considèrent très majoritairement qu'ils sont bien encadrés même si ce sentiment pourrait encore croître. **Ils souhaiteraient que le tutorat soit particulièrement efficace en janvier, seul moment de l'année moins lourd que les autres.**
- **La production du mémoire ou du TSR est considérée comme demandant beaucoup de travail.** Néanmoins, les FSTG répondent à près de 70% que ce travail leur a apporté un regard réflexif sur leur pratique et à près de 80% qu'ils pourront réinvestir ce travail dans leur pratique. Cette conclusion est très positive et montre toute l'importance qu'il y a à mettre en avant le travail réalisé dans les mémoires. Le concours du mémoire en 180s pourra de ce point de vue participer à cette mise en avant de la recherche dans le domaine de la formation et l'éducation et l'importance qu'elle a pour la pratique professionnelle et la capacité de réflexivité.

Relation parents-professeur ou CPE

- Bien que considérant ne pas avoir été beaucoup formé en vue de rencontre avec les parents d'élèves, ils considèrent que ces rencontres ont été faciles et constructives.

Compétences acquises pendant cette année

- Quant aux compétences professionnelles acquises ou non acquises, les étudiants y ont répondu de façon très complète malgré la longueur du questionnaire. Très majoritairement les compétences sont jugées acquises. Il est à noter que ce sont les mêmes compétences qui sont jugées comme non acquises par plus que 30% dans le 1^{er} et 2nd degré :
 - « Prendre en compte la diversité des élèves »
 - « Accompagner les élèves dans leur parcours »
 - « Utiliser une langue vivante étrangère »
 - « Intégrer les éléments de la culture numérique » (non acquise à plus de 35% dans le 1^{er} degré)
 - « Coopérer avec les acteurs de l'école »
- Ces retours doivent conduire à amplifier la formation dans ces domaines mais aussi penser la formation en T1 et T2 en vue d'apporter un complément de formation afin que ces compétences soient également acquises par tous les nouveaux enseignants.

Services apportés aux étudiants

- L'accès aux services numériques, aux services de documentation et aux services administratifs, est jugé très positivement (à plus de 75%) ce qui atteste l'engagement de tous les services pour la réussite des étudiants. Ce point est évidemment très important.
- Les locaux sont jugés positivement sachant qu'évidemment des progrès peuvent toujours être faits dans ce domaine mais nécessitent parfois des investissements lourds.

Conclusions Générales

- Tout d'abord les résultats de cette enquête sont globalement positifs voire très positifs et attestent l'engagement total des personnels impliqués dans la formation des étudiants qu'ils se trouvent dans les établissements scolaires ou dans les universités, qu'ils soient enseignants ou personnels administratifs. Les étudiants trouvent la formation enrichissante et utile pour leur devenir professionnel. Il est important de l'indiquer car on focalise toujours dans ces enquêtes sur les points à améliorer sans mettre suffisamment en avant les points positifs.
- Le profil des FSTG est très varié si bien qu'il est difficile de répondre aux attentes de tous. Ce point peut être à l'origine de l'insatisfaction de certains FSTG.
- Cette année est une année très lourde en terme de travail à fournir dans le cadre du mi-temps en établissement et de la formation, sans compter les déplacements.

Conclusions Générales

Points positifs

- Le M1 MEEF est considéré comme préparant bien au concours, mieux aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales ce qui peut se comprendre car les épreuves orales doivent évoluer mais n'évoluent pas de la même façon dans tous les parcours.
- Tout ce qui est en lien avec l'exercice du métier (stage SOPA, stage en responsabilité,...) est jugé très positivement que cela soit en terme d'organisation, d'accueil, d'accompagnement (tutorat mixte) et d'apport de la formation (visite formative, enseignement en lien direct avec le stage, DASC). Le mémoire ou le TSR qui constituent une charge de travail très importante est jugé comme utile en vue de développer un regard réflexif sur la pratique professionnelle et comme pouvant être réinvesti dans leur pratique.
- Les services apportés aux étudiants (administratifs, documentation, numérique) sont également jugés très positivement.
- Les étudiants considèrent avoir très majoritairement acquis les compétences professionnelles attendues ce qui est évidemment un objectif important de la formation.

Points à suivre et à analyser afin d'envisager d'éventuelles évolutions

- En ce qui concerne la charge de travail, tout ce qui peut aller dans le sens de l'allègement qui ne soit pas au détriment de la formation doit être favorisé. De ce point de vue, tout ce qui peut être évalué de façon continue doit être privilégié car la fin de l'année civile en particulier concentre à la fois la fin du trimestre (conseil de classe,...) et les évaluations. Au contraire le début de l'année civile est la période la moins lourde, elle pourrait permettre aux FSTG d'avancer leur travail de mémoire ou de TSR.
- L'apport des enseignements de tronc commun ou de pédagogie générale n'est pas toujours pleinement reconnu par une proportion d'étudiants (de l'ordre de 50%). De même si l'apport des enseignements de didactique ou disciplinaires est jugé positivement (à plus que 65%), dans quelques parcours, certains enseignements sont jugés comme peu liés à l'exercice du métier. Enfin, l'articulation entre les différentes facettes de la formation peut être renforcé. Un travail d'analyse au sein des différents parcours et mention doit être réalisé en lien à ces évaluations afin de comprendre ces retours des étudiants et d'envisager d'éventuelles adaptations.
- Afin de renforcer le lien entre enseignements plutôt liés à une ou plusieurs disciplines et les enseignements de tronc commun, un travail de rencontre et d'échange sera poursuivi.
- En ce qui concerne le 1^{er} degré, un point de vigilance doit être maintenu au sujet des relations entre les FSTG et les titulaires de classe.



L'enquête 2017 auprès des FSTG pourra pointer les évolutions observées. De même, l'enquête qui sera réalisée auprès des FSTG de l'an dernier permettra de connaître le point de vue de nos étudiants, un an après le suivi de la formation. Ces enquêtes seront réalisées après les vacances de printemps que les premiers retours soient transmis aux équipes pédagogiques fin mai.

Enfin un grand merci aux étudiants pour leur implication dans ce processus d'évaluation et leur sérieux dans leurs réponses.

Présentation des travaux de la commission recherche

Janvier 2017

Objectifs

L'appel à projet est ouvert à toutes les disciplines du moment que les projets portent sur des problématiques d'éducation et de formation. Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Langues et langage dans les phénomènes d'enseignement/apprentissages et la formation
- Didactiques, épistémologie des disciplines, ingénierie de formation
- Travail de l'enseignant et du formateur (gestes professionnels, interactions didactiques en situation,...) dans les métiers adressés à autrui (enseignement, éducation, formation d'adultes, santé, travail social)
- Culture, patrimoine et médiation scientifique, histoire de l'éducation, des enseignements et de la formation
- Publics à besoin éducatifs particuliers (élèves ou étudiants en situation de handicap, nouvellement arrivés en France, en situations de plurilinguisme, éducation prioritaire...)
- Numérique en éducation et formation

Il a pour but d'initier ou de soutenir des projets structurants au sein de l'académie, susceptibles de donner lieu à des publications scientifiques de haut niveau et de déboucher, à terme, sur des réponses à appels d'offre nationaux et internationaux. Les projets inter-établissements, inter-laboratoires ou inter-équipes seront privilégiés.

Les projets devront être portés par un chercheur ou enseignant-chercheur d'une structure de recherche sous tutelle de l'une des quatre universités partenaires. Il devra être validé par le directeur de la structure concernée. Le budget sera géré par la structure de recherche du porteur du projet.

Au vu du budget maximum proposé, ne sont éligibles a priori que des dépenses de fonctionnement (petit matériel hors équipement, frais de mission et de publication, organisation de journées d'étude, collecte de données...) et de personnels (vacations, prestations, indemnités de stage). Des dépenses d'équipement, s'il s'agit de matériel spécifique nécessaire pour une expérimentation particulière, pourront éventuellement être éligibles.

Les critères de sélection sont :

- la qualité scientifique du projet,
- l'adéquation aux thèmes de l'appel.

En outre le caractère collaboratif du projet sera valorisé.

La grille d'évaluation des projets est jointe à l'appel pour aider les porteurs dans la construction de leur projet.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un rapport scientifique ainsi qu'un bilan financier.

Résultats de la commission « recherche » de l'ESPE

- 15 dossiers déposés provenant de 5 laboratoires
 - LIRDEF : 8 dossiers (2 pour Alfa, 3 pour Eres et 3 pour TFD)
 - EPSYLON : 4 dossiers (3 pour CECE, 1 pour EVOLVE)
 - IMAG (ex I3M) : 1 dossier pour DEMa
 - EMMA : 1 dossier
 - PRAXILING : 1 dossier

- Budget demandé par ces 15 projets : 55000 €

- Principes appliqués afin de sélectionner les sommes allouées aux différents projets sur la base des deux rapports réalisés:
 - Qualité scientifique
 - Les projets inter-établissements, inter-laboratoires ou inter-équipes ont été privilégiés
 - Il a été décidé de ne pas financer les demandes de moyens en vue de participer à des conférences faute de moyen suffisant pour les financer.

- Décision de la commission de recherche : 10 projets financés.

- Pour les projets non financés lors de cet appel à projet, ces projets pourront être améliorés et comportés des collaborations avec d'autres équipes dans le cadre du prochain appel à projet.

Quelques informations

sur les nouvelles modalités de recrutement en master

La loi (1)

Art. L. 612-6.-Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.

Les établissements peuvent fixer des **capacités d'accueil** pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un **concours** ou à **l'examen du dossier** du candidat.

Le portail

trouvermonmaster.gouv.fr

ouvrira fin janvier 2017

Les établissements devront fournir des informations de candidature pour chaque master

- Les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement par parcours
- Les capacités d'accueil par parcours, spécialité ou mention (l'établissement qui ne précisera pas les capacités d'accueil par parcours ou mention sera dans l'obligation d'accepter toutes les candidatures)
- Les mentions de licence conseillées
- Les critères d'examen des dossiers.

Et aussi

- Les mots clés caractérisant la formation et issus d'un référentiel transmis par le ministère
- Le ou les lieux de formation
- Le libellé du parcours type ou de la spécialité de formation au sein du master concerné
- Un lien hypertexte vers le site de l'établissement pour détailler le contenu de la formation

Exemple : les parcours *Lettres et Espagnol*

Mention	Parcours de M1	Capacité d'accueil	Mention de licence conseillée pour accéder au Master 1
MEEF	Master MEEF Espagnol (UPVM)	35	Licence LLCER spécialité espagnol, licence LEA espagnol-autre langue, ou titre étranger équivalent
MEEF Second degré	Master MEEF Espagnol (UPVD)	20	L3 LLCE études hispaniques ou LEA (option espagnol)
MEEF	Master MEEF Lettres (UPVM)	45	Lettres
MEEF Second degré	Master MEEF Lettres (UPVD)	16	Licence de Lettres ou autres licences

	Modalité d'examen des candidatures		
Parcours de M1	Prérequis	Procédure de recrutement	Critère d'évaluation des dossiers
Master MEEF Espagnol (UPVM)	- Niveau C1 en français et en espagnol....	Dossier rendu complet dans les délais impartis + liste de pièces	Résultats de licence et parcours
Master MEEF Espagnol (UPVD)	- Solides connaissances en langue et culture ... - Technique de l'analyse de documents ...		
Master MEEF Lettres (UPVM)	Connaissances et compétences en histoire littéraire, dissertation littéraire, grammaire, histoire de la langue	Dossier de candidature	Cursus en adéquation avec le master MEEF
Master MEEF Lettres (UPVD)	Description très détaillée	Dossier de candidature	Cohérence du parcours

	Mots clé		
Parcours de M1	Sectoriels	Disciplinaires	Métier
Master MEEF Espagnol (UPVM)	Langue espagnole	Formation des enseignants avec spécialisation espagnol	Enseignants agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
Master MEEF Espagnol (UPVD)			
Master MEEF Lettres (UPVM)			
Master MEEF Lettres (UPVD)			

Informations - questions

- Quand un parcours existe dans deux universités différentes, il faut harmoniser les informations données
- Doit-on donner les informations par université ou par mention?
- Ces informations doivent être votées par les conseils centraux puis saisies dans le portail *trouvermonmaster* avant le 15 février.

Les capacités d'accueil

«Les capacités d'accueil fixées par les établissements font l'objet d'un dialogue avec l'Etat.»

Les parcours qui sont très impacté par cette obligation d'affichage sont

- STAPS : beaucoup plus de demande que de place.
- Premier degré. Il n'y a pas de licence dédiée. La faculté d'éducation a donné une liste de critère pour l'examen des dossiers dont le premier est validé une UE de pré-professionnalisation.

La loi (3)

Cependant, s'ils en font la demande, **les titulaires du diplôme national de licence** sanctionnant des études du premier cycle **qui ne sont pas admis** en première année d'une formation du deuxième cycle de leur choix conduisant au diplôme national de master **se voient proposer l'inscription** dans une formation du deuxième cycle en tenant compte de leur projet professionnel et de l'établissement dans lequel ils ont obtenu leur licence, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.